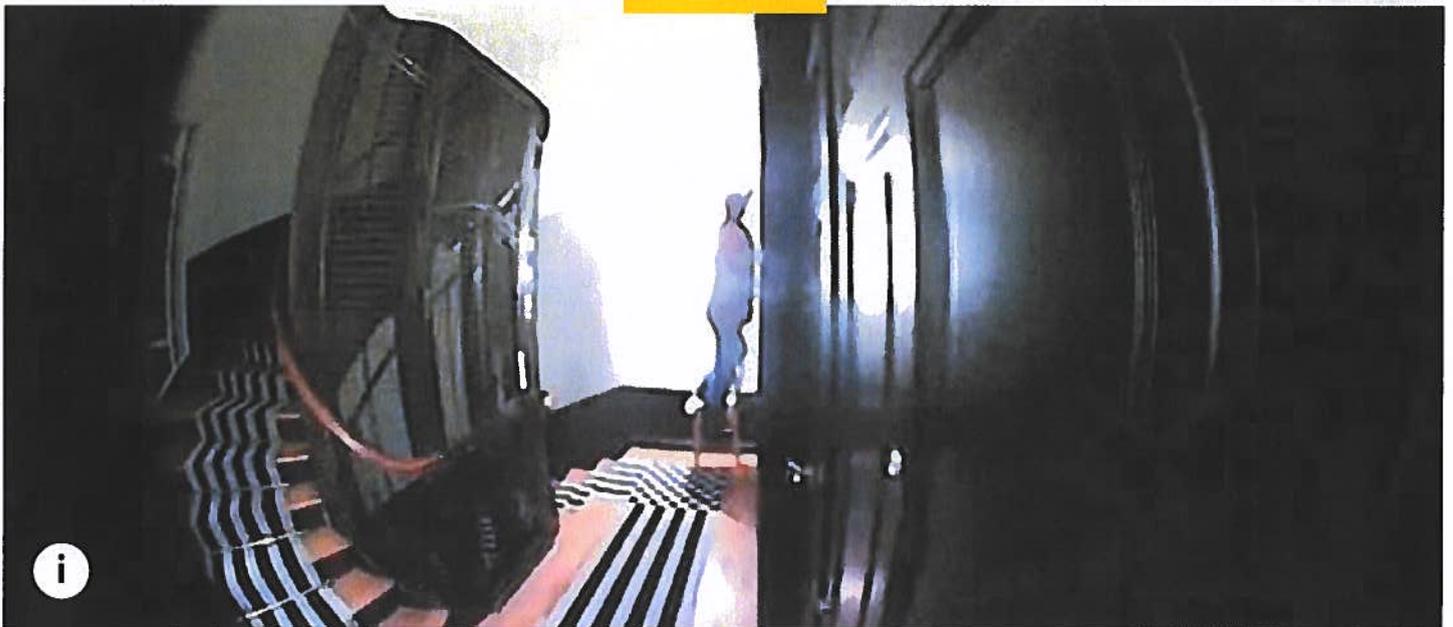


Barbouzerie, kidnapping, piratage : l'incroyable histoire de l'homme le plus traqué d'Europe

EXCLUSIF. Accusé par le Kazakhstan d'avoir détourné 7,5 milliards de dollars, Mukhtar Abliazov, réfugié en France, porte plainte pour espionnage à Paris.



Par Marc Leplongeon



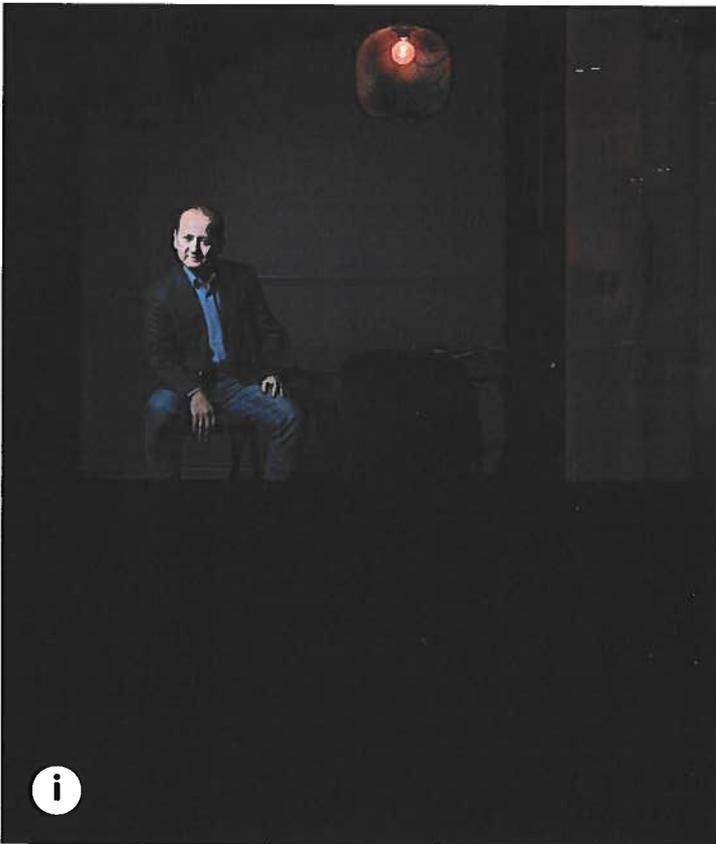
Publié le 16/11/2021 à 08h37



La traque dure depuis un moment déjà ce 13 mai 2015 quand Jörg Koch – prononcez à l'allemande – se présente au cabinet d'avocats Lexial, à Bruxelles. L'homme s'adresse à Émilie*, la secrétaire, et, exhibant une fausse carte de police, interroge : « Arrive-t-il que des clients se déplacent en personne pour venir chercher leur courrier ? » La secrétaire, fort heureusement, n'est pas du genre bavarde, et Jörg Koch repart bredouille. Reste que pour sa cible, Botagoz Jardemalie, une avocate kazakhe réfugiée en Belgique, l'anecdote est la preuve que le Kazakhstan est prêt à tous les artifices pour tenter de l'enlever. L'opposante politique a raison d'être méfiante. Jörg Koch agit sous couverture. C'est un ancien agent de la Stasi. Quelques mois plus tôt, l'espion a déjà tenté de soudoyer un avocat du cabinet pour tenter d'obtenir son adresse...

Tel est le sort depuis une décennie de tous ceux qui côtoient, de près ou de loin, Moukhtar Abliazov, 58 ans, réfugié en France. Le « Madoff kazakh », comme l'appellent ses détracteurs, est l'ennemi personnel du dictateur Noursoultan Nazarbaïev, qui l'accuse d'avoir détourné 7,5 milliards de dollars. Son histoire, que *Le Point* a pu reconstituer, a tout d'une intrigue violente et poisseuse. Elle raconte comment un pays dépense des centaines de millions de dollars pour traquer un opposant politique et ses soutiens. Comment des officines privées sont rémunérées pour acheter des avocats, instrumentaliser des juges, kidnapper son épouse, tenter d'enlever ses proches. Filocher, pirater, intimider, menacer. C'est une véritable guerre de barbouzes qui se livre sur notre territoire. Une des plus grandes chasses à l'homme de l'histoire moderne qui pourrait déboucher à terme sur une « corruption de notre ordre juridique », avait prévenu, en 2015, l'ancien défenseur de Moukhtar Abliazov et avocat historique de François Hollande, M^e Jean-Pierre Mignard.

D'ex-agents de la Stasi reprennent du service



Ce 11 mai 2015, donc, M^e Jardemalie est sur ses gardes. L'opposante se sait espionnée et en danger depuis que de bonnes sources dans le milieu de l'intelligence économique l'ont prévenue qu'on cherchait à la kidnapper. Grâce à ses contacts, l'avocate a même pu se procurer un graphique établi par une société israélienne, qui travaille en sous-main pour Arcanum, un géant du secteur, lequel a été payé par le régime kazakh pour l'espionner. En France, un autre grand nom du renseignement travaille pour cette firme : Bernard Squarcini, ancien patron du renseignement intérieur et reconverti dans le privé, a reconnu devant les juges avoir touché 150 000 euros pour livrer des « notes explicatives » sur le dossier Abliazov.

Selon des e-mails piratés et versés à la justice, celui que l'on surnomme « le Squale » avait même, un temps, projeté d'infiltrer des communicants, avocats et experts de la sécurité dans l'entourage de l'opposant kazakh...

Le graphique obtenu par Botagoz Jardemalie est en tout cas si précis – il contient les adresses et les noms des gens qui l'ont aidé à s'établir en Belgique, mais aussi les noms des hommes de paille qui ont servi à louer ses appartements – qu'elle est persuadée qu'elle et son mari ont fait l'objet d'interceptions téléphoniques. De fait, la boîte mail de son avocat, M^e Ruchat, a bel et bien été piratée, si bien que des propositions de rencontre lui sont parfois adressées alors qu'elles n'ont pas été rédigées par son conseil. Le signalement fait au parquet fédéral permettra de loger le mystérieux Jörg Koch, neurologue à Berlin. L'homme qui les espionne s'appelle en réalité Nikolaus Jörg-Uwe. Il s'agit d'un ancien membre des services de renseignements est-allemands, reconverti dans le privé à la chute du Mur, et qui agit en concert avec un dénommé Hans-Jochen Timmerman, ancien espion de la Stasi lui aussi, et un certain Vitaly, qui possède sa société d'autodéfense et qui pige occasionnellement pour la Deutsche Welle.

En perquisition, plusieurs rapports de filature seront découverts, lesquels énoncent parfois les objectifs concernant Botagoz Jardemalie, qu'ils désignent sous le nom de code « Boris » : « Sont recherchées toutes les informations concernant les lieux de séjour ou de résidence occasionnels ou fixes, les contacts professionnels et privés connus de madame Jardemalie en Europe occidentale », peut-on lire. On trouvera aussi des notes de surveillance relatives aux déplacements de l'avocat de l'opposante, M^e Ruchat. Celui-ci, encore aujourd'hui, continue de s'insurger contre des « tordus » et « un régime de malade ! » « Si le Kazakhstan veut recommencer, je suis prêt ! » lâche-t-il, alors que les espions allemands viennent d'être condamnés en appel à de la prison ferme.

Écoutes téléphoniques, piratage, balises GPS

Les approches sont parfois tellement grotesques que les cibles se demandent si l'objectif n'est pas plus de les effrayer que de leur arracher des informations secrètes sur Moukhtar Abliazov. En novembre 2013, en Suisse, Ilyas Khrapunov, le gendre d'Abliazov, dépose ainsi une plainte à son tour. Une balise GPS a été posée sur le véhicule de sa compagne, laquelle a été prise ouvertement en chasse dans la rue. Ce jour-là, la jeune femme ne s'est pas démontée, est allée au contact et a pris en photo un homme à lunettes de soleil. Sur ses clichés, on voit aussi une femme aux boucles rousses qui range précipitamment son portable, avant de prendre la fuite. Après enquête, il s'avérera que les voitures de location utilisées par les barbouzes ont probablement été louées sous de fausses identités, permettant aux suspects de rejoindre le Royaume-Uni sans aucun problème.

De mêmes mésaventures arriveront à Peter Sahlas, un avocat canadien installé à Paris, qui a assuré des années durant la défense de la famille Abliazov. Au printemps 2014, peu après la parution d'un article du *Financial Times* mentionnant son nom, le juriste est approché en France par un homme se disant journaliste. Ian Ferguson lui explique habiter Perpignan, lui pose beaucoup de questions, assiste aux audiences, se montre de plus en plus insistant pour rencontrer Botagoz Jardemalie. Avant d'être démasqué le jour où, après avoir donné rendez-vous à M^e Sahlas en gare de Saint-Pancras, il débarque avec deux acolytes, soi-disant nommés Bill et James, qui proposent à l'avocat de sécuriser le système informatique de son cabinet contre d'éventuelles cyberattaques du Kazakhstan. Une manœuvre évidemment destinée à pénétrer les données personnelles du juriste. Marc Comina, enfin, communicant d'Abliazov et de ses proches depuis des années, a lui aussi été piraté, tout comme un de ses clients, Victor Khrapounov, autre homme politique kazakh en exil, qui avait eu la malchance de cliquer sur un lien envoyé par une vraie-fausse chercheuse de Human Rights Watch (HRW) qui expliquait par mail vouloir l'interviewer.

L'organisation d'un kidnapping d'État

Paranoïa aiguë ? Certainement pas. En mai 2013, des forces spéciales italiennes agissant pour le compte du Kazakhstan tentent de mettre la main sur Moukhtar Abliazov. L'opposant n'est pas présent, et les autorités arrêtent alors son épouse, Alma Shalabayeva, et leur fille de six ans, et les placent dans un jet privé direction Astana. L'affaire déclenche un immense scandale. Le président de la République italienne, Giorgio Napolitano, parle d'une « ingérence inadmissible ». Un « motif de gêne et de honte pour l'Italie », renchérit le chef de gouvernement, Enrico Letta. La pression est telle que le dictateur kazakh consent finalement à renvoyer la famille à Rome en décembre 2013. « Ils nous ont relâchées en pensant à mon mari. Ils espèrent qu'avoir l'air civilisés les aidera à extraditer mon mari de France », expliquera-t-elle juste après son atterrissage. Dans son jugement rendu fin 2020, le tribunal de Pérouse condamne une « opération de la police italienne [...] essentiellement dirigée par les autorités kazakhes, *deus ex machina* de la procédure d'expulsion ». Madame Shalabayeva a été « utilisée comme un appât pour attraper son mari », poursuit la justice italienne, qui dénonce une entente entre de hauts fonctionnaires italiens et kazakhs. Tout était « prévu et concerté », assurent les juges.

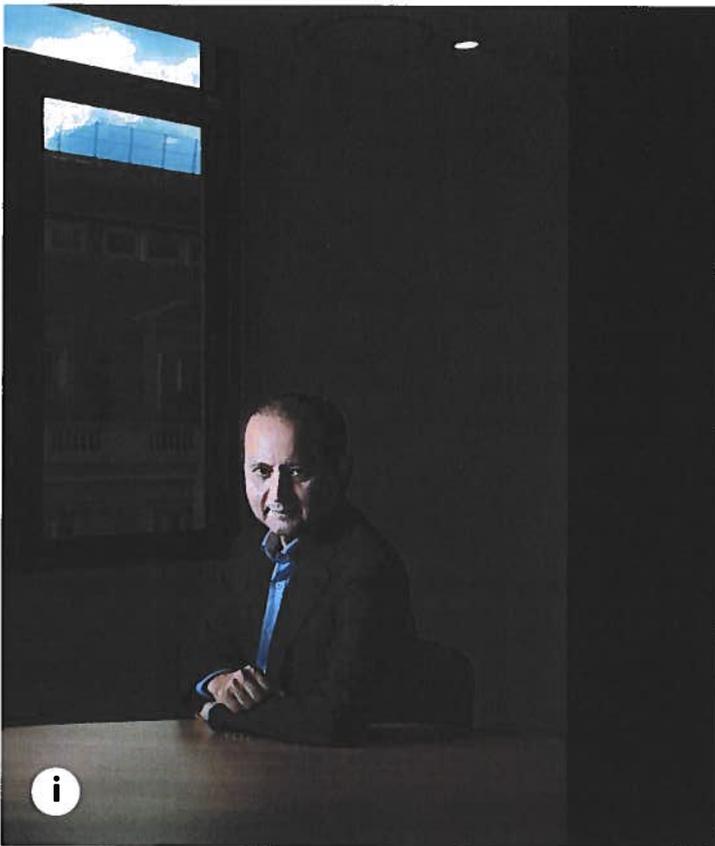
Pendant ce temps-là, Abliazov a ses propres barbouzes aux trousses. Homme d'affaires et opposant politique dès 1999, il crée son parti et est aussitôt condamné, en 2002, à six ans de prison pour abus de pouvoir, détournement de fonds et évasion fiscale. Il bénéficie d'une grâce présidentielle l'année suivante, poursuit ses activités dans l'opposition, reprend la tête de la banque BTA en 2005, et finit par fuir le pays pour Londres en janvier 2009. Un mois plus tard, la BTA est nationalisée, et Abliazov se voit reprocher de vastes malversations financières pour 7,5 milliards de dollars. La banque lance une procédure au Royaume-Uni. Les avoirs d'Abliazov sont gelés. Sa situation empire encore quand la police londonienne lui envoie un « osman warning » pour l'avertir que sa « vie est en danger. » Kidnapping, agression physique... La police assure ne plus être « en mesure de le protéger contre cette menace au quotidien ». Abliazov fuit l'Angleterre. Il est condamné une première fois en son absence à 22 mois de prison ferme par la Haute Cour de justice de Londres pour avoir refusé de décliner ses avoirs, puis finit par être interpellé en France, dans l'arrière-pays cannois, le 31 juillet 2013. Le Kazakhstan est passé maître pour utiliser contre ses ennemis la justice des pays européens, comme le raconte le *New York Times* dans une incroyable enquête : *The power of money : How autocrats use London to strike foes worldwide.* (« Le pouvoir de l'argent : comment les autocrates utilisent Londres pour pourchasser leurs ennemis à travers le monde »).

À LIRE AUSSI

Les secrets des dictateurs – Pas de limite à leurs extravagances

Des hordes de barbouzes aux trousses de « Tango One »

Abliazov est placé sous écrou extraditionnel, sur la base de deux demandes d'extradition déposées par l'Ukraine et la Russie, qui roulent en sous-main pour le Kazakhstan. La Cour nationale du droit d'asile, qui se penchera bientôt sur sa situation, résume dans sa décision : « Il a été localisé par des détectives privés travaillant pour le compte des autorités kazakhes sur la base d'informations recueillies par l'ancien directeur du renseignement intérieur français, Bernard Squarcini. » Ce sont en réalité des dizaines de barbouzes qui sont lancées à ses trousses depuis des mois et qui épient le moindre de ses faits et gestes. La traque, organisée par l'agence britannique Diligence, fera même l'objet d'un grand récit dans *Vanity Fair*. Le détail des opérations est décrit par le menu. Lorsque Abliazov, décrit sous son nom de code « Tango One », est enfin logé, l'information est confiée à l'avocat de la banque BTA, M^e Lévy, qui contactera lui-même une magistrate du parquet général d'Aix-en-Provence pour l'informer de la villa où Abliazov séjourne.



Le gigantesque jeu d'espionnage qui se déroule sous nos fenêtres va encore prendre une autre dimension quand la correspondance téléphonique entre des avocats français travaillant pour le Kazakhstan et des magistrats de la cour d'appel d'Aix-en-Provence se retrouve sur un obscur site Internet ukrainien. Du personnel de justice français piraté ? Du jamais-vu. Les échanges exposent une complicité certaine qui existe entre les parties, notamment des blagues échangées entre le parquet et l'avocat du Kazakhstan sur la lourdeur des plaidoiries de la défense. Abliazov, évidemment, s'en saisit : n'est-ce pas là la preuve que le Kazakhstan tente de s'immiscer dans le processus judiciaire

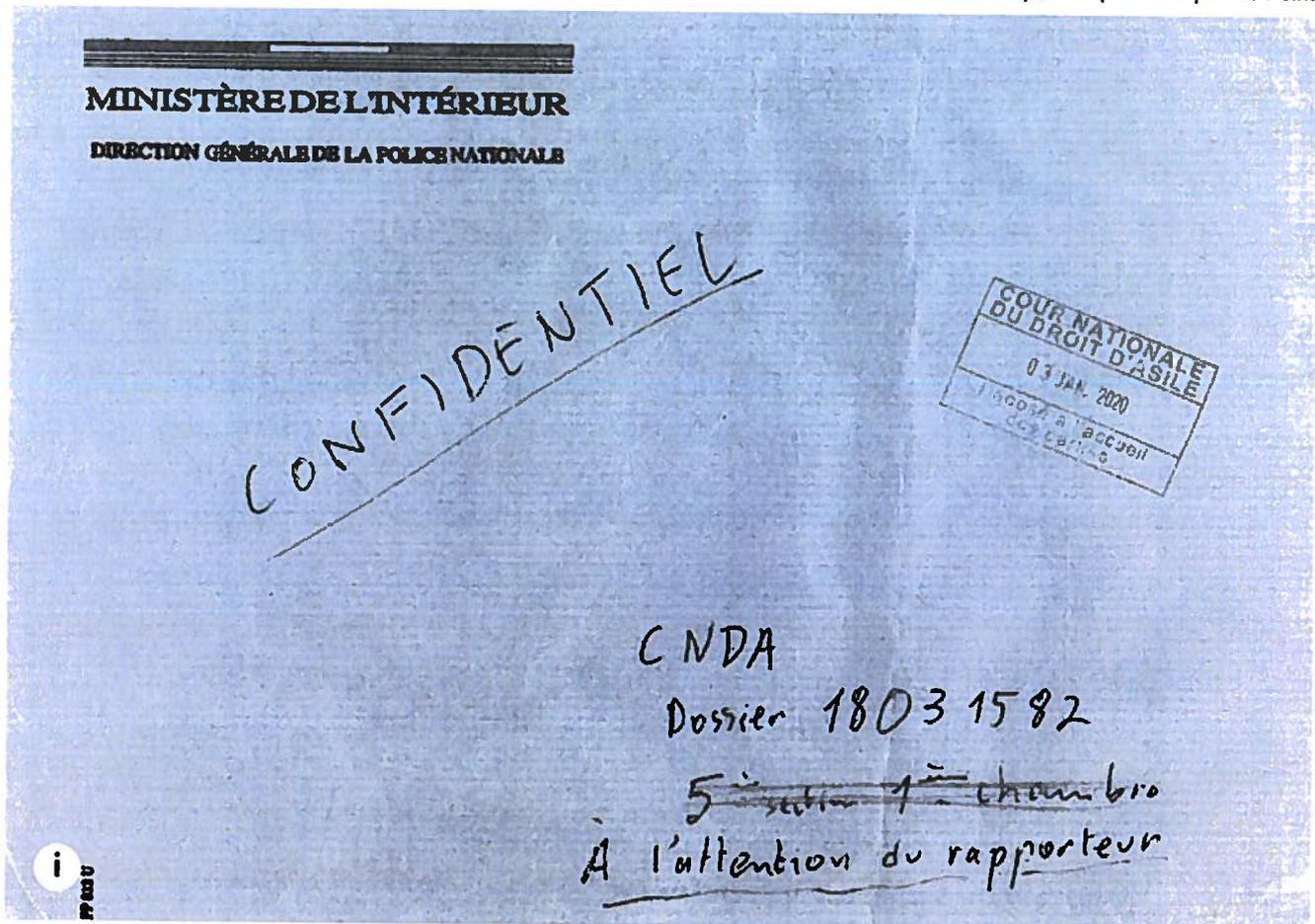
français ? Dans *La Provence*, la magistrate victime du hacking s'empporte contre un « piratage scandaleux », « une façon d'intimider la justice française ». « Le seul à qui cela profite, c'est bien M. Abliazov », tacle-t-elle. La plainte de l'intéressé débouchera sur un non-lieu.

L'opposant kazakh reste derrière les barreaux jusqu'à ce que, en mars 2015, la Cour de cassation valide sa remise à la Russie. Manuel Valls, alors Premier ministre, signe le décret d'extradition, sous la bronca des associations de défense des droits de l'homme. Un an plus tard, en décembre 2016, le Conseil d'État s'y oppose finalement, estimant que le Kazakhstan a « cherché à exercer une influence » sur la Russie pour qu'elle demande cette extradition, qu'une « concertation » entre les deux pays a eu lieu tout au long de l'instruction du dossier et que l'extradition d'un étranger doit être refusée lorsqu'elle est « demandée dans un but politique ». Après trois ans de prison, Abliazov recouvre sa liberté, reprend aussitôt, à distance, ses actions de contestation du pouvoir kazakh et demande l'asile en France. En juin 2017, il obtient également la suppression des notices rouges émises par Interpol, à la demande de l'Ukraine et de la Russie. La commission de contrôle des fichiers d'Interpol fait acte de contrition : « Au vu de tous les éléments de preuve en sa possession, la Commission a établi que, même en supposant que les infractions décrites relèvent du droit commun, il existe une dimension politique prédominante dans cette affaire. »

Une chasse aux loups qui finit dans le sang

Mais le pouvoir kazakh est inventif et va alors sortir de son chapeau une nouvelle affaire criminelle. Le 20 septembre 2017, Moukhtar Abliazov est ainsi condamné en son absence à la perpétuité pour l'assassinat, en 2004, de Yerzhan Tatishev, son ancien bras droit à la tête de la BTA. Et ce, alors même qu'un homme, un certain Tokmadi, avait déjà été condamné des années plus tôt pour homicide involontaire par imprudence... Une nouvelle tentative d'influer sur la justice française ? La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en est certaine : « M. Tokmadi [...] a incriminé monsieur Abliazov après avoir subi des actes de torture en détention », écrit-elle. La décision de la justice kazakhe, que *Le Point* a pu lire, est en effet... originale. Ainsi monsieur Tokmadi aurait-il été embauché par Abliazov, alors en prison, comme tueur à gages pour commettre un « assassinat maquillé en accident de chasse » aux fins de « s'emparer de son poste » de président de la BTA. Le tueur aurait décidé de passer à l'action lors d'une partie de chasse aux loups, et alors qu'il se trouvait debout dans un Land Cruiser, son arme sortie par le toit ouvrant de la voiture. « M. Tokmadi, après avoir pris le fusil Sauer tendu par M. Tatishev, a tiré un coup de chevrotine à bout portant dans sa tête qui n'a pas manqué de le laisser mort sur place », poursuivent les juges kazakhs.

En 2017, toujours, c'est donc sur la base du gigantesque détournement de fonds dont on l'accuse et de cette affaire d'assassinat que le Kazakhstan dépose une plainte à Paris. Parallèlement à cela, des barbouzes vont tenter d'influer sur la procédure d'asile. Alors que la demande d'Abliazov est rejetée par l'Office français de protection des réfugiés, la CNDA est amenée à se pencher sur le sujet. En janvier 2020, un pli siglé « Direction générale de la police nationale (DGPN) » qui a toutes les apparences d'un courrier officiel est déposé à la Cour à l'attention du rapporteur. Le document contient des informations sur Moukhtar Abliazov. Il s'agit en réalité d'un faux, comme l'assurera bientôt aux juges le ministère de l'Intérieur. En clair : une agence à la solde du Kazakhstan cherche à influer sur le cours de la justice. Quitte à construire des preuves.



Le Kazakhstan accusé par la France de « détournement de la loi pénale »

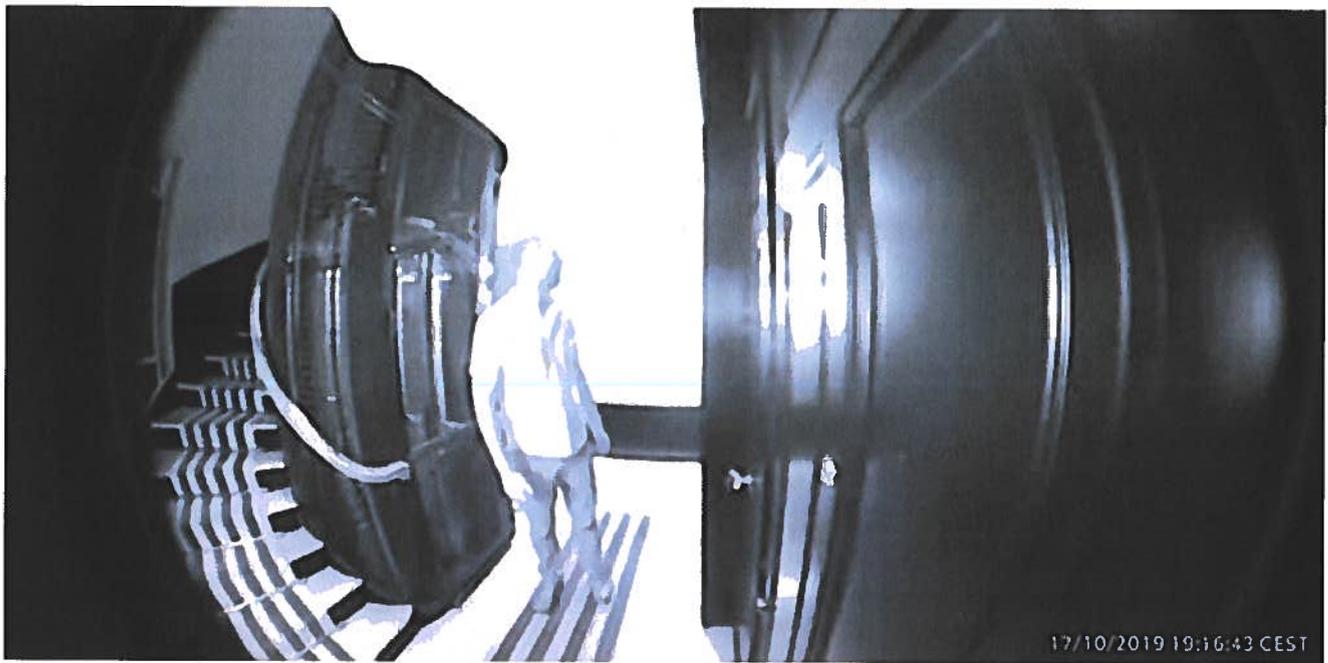
La CNDA ne s'y trompe pas qui, le 29 septembre 2020, finit par accorder le statut de réfugié à Moukhtar Abliazov. un « opposant politique qui a déjà fait l'objet de persécutions et de menaces de persécutions » et qui peut « craindre avec raison d'être persécuté à nouveau ». Et les juges d'accuser le Kazakhstan de « détournement de la loi pénale et des instruments fondamentaux de la coopération pénale internationale dans un but principalement politique », ce qui constitue, selon elle, « une atteinte grave au principe de confiance mutuelle qui est au cœur même de la coopération entre les États ». La CNDA estime ainsi qu'il n'existe pas « d'élément suffisamment objectif pour déterminer les circonstances et les motifs réels de la nationalisation de la BTA par le clan du président Nazarbaïev. [...] Aucun élément public disponible ne permet en effet d'écarter l'hypothèse que cette opération était purement motivée par la volonté de reprendre le contrôle politique et économique du secteur bancaire. »

Le 5 octobre 2020, moins d'une semaine après avoir obtenu le statut de réfugié, Moukhtar Abliazov est pourtant placé en garde à vue dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en France, sur la base des malversations financières qu'on lui reproche au Kazakhstan. Alors que les policiers suivaient sa trace depuis des mois, soulignant sa prudence et un mode de vie ancré « dans la plus grande clandestinité », il faudra une fois encore l'intervention d'une officine privée payée par le Kazakhstan pour le localiser. Sur leur procès-verbal, les policiers sont plus pudiques : « Une source anonyme nous indique que le dénommé Moukhtar Abliazov résiderait boulevard Morland, à Paris », peut-on lire. Abliazov a depuis été mis en examen, la juge d'instruction s'appuyant sur les décisions de la justice britannique pour se fonder une conviction quant à son implication dans le vaste système de malversations financières dénoncé par le Kazakhstan.

Pressions politiques sur l'Élysée

Un pays dont le président n'a jamais cessé de faire pression sur la France. Le 7 octobre 2019, Kassym-Jomart Tokaïev avait ainsi pris la plume pour adresser une lettre « confidentielle » au président Macron. Il lui avait rappelé le « volume des échanges commerciaux » entre nos deux pays – plus de 50 milliards de dollars ces dernières années –, avant de l'entretenir d'un tout autre sujet : « En même temps, par cette lettre, je voudrais attirer votre attention sur un problème très important. Actuellement, Abliazov, citoyen du Kazakhstan, fuyant la justice, chef d'une communauté criminelle transnationale, dont l'activité principale s'exerce en France et en Europe, commanditaire de l'assassinat de son ancien partenaire bancaire, vit à Paris. » Un homme qui utilise « l'argent volé à la population du Kazakhstan, ainsi que l'influence sur les fonctionnaires décideurs et les défenseurs des droits de l'homme [pour] se créer une image de réfugié politique. » « Monsieur le Président, j'estime que cette situation est dommageable pour nos deux pays, conclut le dignitaire. Au nom de la République du Kazakhstan, je vous demande par la présente d'ordonner la prompte mise en détention de M. Abliazov et sa délivrance aux autorités kazakhstanaïses. »

Emmanuel Macron avait botté en touche, se drapant dans le principe d'indépendance de la justice. En attendant un arrêt de la chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris et une décision du Conseil d'État quant à son statut de réfugié, Moukhtar Abliazov continue, quant à lui, à se cacher et à poursuivre, derrière son écran, ses activités d'opposant politique. Il vient de déposer une nouvelle plainte après s'être aperçu que quatre de ses téléphones avaient été infectés par le logiciel espion Pegasus. Sur une vidéo captée par une caméra de vidéosurveillance, on voit également un homme chauve grimper sur une chaise et triturer, sur le palier de l'un de ses appartements de passage, l'alarme incendie de l'immeuble. Abliazov l'assure : après avoir démonté l'appareil à son tour, il y aurait trouvé un détecteur de mouvements.





Sur ces trois captures d'écran d'images de vidéosurveillance, on voit un homme faire du repérage, grimper sur une chaise, démonter le détecteur d'incendie puis repasser sur le palier pour s'assurer que son système fonctionne. Moukhtar Abliazov assure avoir retrouvé un détecteur de mouvements dissimulé dans le détecteur d'incendie et porte plainte pour espionnage.

* Le prénom a été modifié

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE

- [Kazakhstan : la fille du « leader de la nation » tombe en disgrâce](#)
- [Comment le Kazakhstan traque son principal opposant réfugié à Paris](#)

INTERNATIONALES

SOCIÉTÉ

Soyez le premier à réagir

NOUVEAU HORS-SÉRIE DISPONIBLE

Flaubert

Je découvre

Tout pour faire **Le Point**

